PNUD Togo Newsletter

N° 15 – Octobre 2017

PRESERVER LA PAIX !

''Comme vous le savez, c'est le mandat des Nations Unies de soutenir les initiatives qui militent en faveur de la préservation plutôt que du rétablissement de la paix''. C'est en ces termes que s'est exprimée Mme Khardiata Lo Ndiaye, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD au Togo, à l'ouverture des travaux du Colloque international de Lomé sur les 25 ans de la Constitution togolaise de 1992.

L'ouverture des travaux a été présidée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, M. Broohm. A ses côtés, Mme Lo Ndiaye et le Président de l'Université de Lomé, M. Kokoroko.

Initiative du Centre de Droit Public de l'Université de Lomé avec le soutien du PNUD, ce colloque s'est tenu les 13 et 14 octobre à l'Auditorium de l'Université de Lomé et à la salle Concorde de l'Hôtel 2 Février. D'éminents chercheurs, universitaires du Togo et d'ailleurs, acteurs politiques et de la société civile ainsi que de nombreux étudiants ont échangé et débattu

sur les enjeux et défis de la Constitution de la IVème République togolaise.

Un débat critique et un regard croisé sur la pratique constitutionnelle des 25 dernières années ont été servis à un public aussi attentif que diversifié.

Les travaux ont été ouverts par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, M. Octave Nicoué Broohm. Pour le Ministre, ''au-delà des controverses, il importe d'initier un questionnement scientifique rigoureux sur la Constitution et les pratiques constitutionnelles de notre pays, 25 après''. ''En quoi consiste leur contribution dans la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie ? Quelles en sont les forces et les faiblesses'' s'est-il interrogé.

Structuré en trois grandes parties, le colloque a porté sur les thématiques suivantes : « la Constitution de 1992 en contexte, pratiques et révisions » ; « le contexte des réformes, politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo » et « la Constitution de 1992 à l'épreuve du temps : statu quo ou mutation ».
En attendant les conclusions de cette rencontre, les participants ont été unanimes sur le niveau des échanges. ''Ouverts, francs et scientifiques'' a dit l'un d'eux.

DURABILITE DU PUDC-TOGO : REDUIRE LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Depuis juin 2016, le Programme d'urgence de développement communautaire, PUDC, a atteint sa vitesse de croisière. Plusieurs réalisations socio-économiques sont à son actif : bâtiments scolaires, centres de santé, pistes rurales, renforcement de capacités des communautés, etc. Mais quels sont les impacts potentiels que peuvent avoir ce programme sur l'environnement ? Et quelles sont les mesures de correction ou d'atténuation en vue de leur intégration dans la mise en œuvre dudit programme ?

Evaluer les impacts socio-économiques permet d'agir efficacement et durablement sur l'environnement. Photo : @emilekenkou/PNUD Togo

C'est l'objet d'un atelier d'examen et de validation des rapports d'évaluation stratégique environnementale et sociale (ESES) tenu le 10 octobre à Lomé. La rencontre a été organisée par le PNUD en collaboration avec l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE). Elle a réuni des spécialistes du ministère de l'Environnement, les représentants de la société civile et les autres ministères sectoriels, partenaires du PUDC.

L'étude qui a été menée par des cabinets spécialisés, vise une meilleure internalisation des impacts négatifs que la mise en œuvre du PUDC occasionnerait sur l'environnement, la société et sur la population en général. Trois rapports ont été élaborés : le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre politique de réinstallation des Populations (CPRP) et le Plan de gestion des pestes et pesticides (PGPP).

Pour le Représentant résident adjoint du PNUD au Togo, M. Mactar Fall, l'étude d'impact environnementale et sociale au niveau des différents projets réalisés permet au PUDC d'être en phase avec les normes internationales et nationales en matière de

gestion de l'environnement. C'est un outil qui permet d'identifier, d'évaluer et de gérer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des investissements et des activités du programme. Il permet de définir un cadre de surveillance, de suivi et de contrôle, ainsi que les dispositions institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du programme et la réalisation des activités, ''ceci dans le but d'atténuer les impacts environnementaux et sociaux défavorables et de renforcer les impacts positifs,'' a-t-il dit.

Selon, le chef service Etude d'impact environnementale et sociale (EIES) et Evaluation environnementale stratégique (EES) à ANGE, M. Sroudy Sanussi, la réalisation de certains projets peuvent avoir des impacts sur l'environnement. Par exemple l'ouverture de pistes (qui occasionne la dégradation des forêts et des ressources naturelles), la réalisation d'ouvrages d'arts des petits ponceaux avec détournement de certains cours d'eau, etc. C'est pour toute ces raisons ''qu'il faut prévoir des mesures adéquates pour garantir la durabilité du PUDC et protéger l'environnement'' a-t-il souligné.

LES OSC S'ENGAGENT POUR LA PAIX

Dans l'esprit et la lettre de son mandat, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soutient et appuie les initiatives concourant à la prévention des conflits et la consolidation de la paix.
A ce titre et sur la lancée de la mise en œuvre du projet d'appui à une infrastructure durable de paix au Togo, le PNUD a entrepris avec les organisations de la société civile, un partenariat en lien avec des actions visant la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale pour un Togo durablement apaisé.

Acteurs indéniables du développement et partenaires clés du PNUD, les organisations de la Société civile (OSC) jouent un rôle essentiel dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le relèvement. ''Vous avez un rôle important à jouer dans la préservation de la paix au Togo'' leur a dit Mme Khardiata Lo Ndiaye, la Représentante résidente du PNUD lors d'une réunion d'information sur les procédures du PNUD, tenue le 11 octobre dernier.

Depuis de nombreuses années, le PNUD s'est inscrit dans un système d'alerte précoce. ''Ce qui nous intéresse, c'est d'agir avant, pendant et après pour construire une paix durable'' a-t-elle ajouté. Au nombre des OSC bénéficiaires de cet appui, on note

le WANEP (West Africa Network for Peacebuilding), le Centre d'Observation et de Promotion de l'Etat de Droit (COPED), l'Institut pour la Démocratie et le Développement Durable (IDDD), le Centre de Droit Public (CDP) et le Centre de Documentation et de Formation des Défenseurs des Droits de l'Homme (CDFDH).

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE : L'EFFICACITE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES EN QUESTION.

Une centaine de responsables de la gestion des ressources humaines (GRH) ont pris part du 11 au 12 octobre à un atelier de formation sur le rôle des ressources humaines de l'administration publique dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), axé sur les règles et procédures de gestion des agents de l'administration publique.

Photo de famille de quelques participants à l'atelier. Photo: @emilekenkou

Avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'exercice se veut un cadre d'échanges et de partage d'informations, en vue de renforcer l'efficacité dans la gestion des ressources humaines de l'administration publique en lien avec les ODD.

Les participant (e)s sont issus de différents ministères, institutions de la République et des centrales syndicales du Togo.

Selon Nicolas Kazadi, Conseiller senior pour les ODD au PNUD, ''la gestion des Ressources humaines, est la condition de l'efficacité des administrations''. En effet le bon fonctionnement de l'administration publique est fortement tributaire de la qualité et du leadership de ses ressources humaines. Et c'est toute l'importance de cette rencontre : comprendre le rôle clé des GHR dans la mise en œuvre de l'agenda de développement durable, faire connaitre les textes et procédures en vigueur au sein de la fonction publique afin d'aider les GRH à mieux gérer leur personnel et à maitriser les règles, procédures et outils de gestion.

Les gestionnaires des ressources humaines jouent un rôle important dans les rapports entre l'administration publique et l'Etat. Et pour bien jouer ce rôle, ils doivent disposer de compétences et d'informations nécessaires à une planification et gestion stratégiques des agents de l'Etat.

Cinq communications ont meublé ces deux jours de formation. Il s'agit de : ''Rôle des GRH de l'administration publique dans la mise en œuvre des ODD'' ; ''les procédures et formalités de mise en position de congé de formation dans la fonction publique'' ; ''les procédures et formalités de mise en disponibilité et détachement dans la fonction publique'' ; ''le Genre dans l'administration publique'' ; ''la procédure disciplinaire et la sanction disciplinaire dans la fonction publique''.

Depuis plusieurs années, le PNUD accompagne le Togo dans la modernisation de son administration à travers le Programme National de renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable (PNRCME-DD).

EN BREF

COOPERATION ET DIPLOMATIE : VIZY CHEZ LO NDIAYE

Le 18 octobre 2017, le Coordonnateur résident du Système des nations Unies au Togo, Mme Khardiata Lo Ndiaye a reçu la visite du nouvel Ambassadeur de France au Togo, M. Marc Vizy. ''Les échanges ont essentiellement porté sur les actions des Nations Unies au Togo, la collaboration avec le groupe des partenaires techniques et financiers en appui au développement du pays. Nous avons également discuté du travail du Groupe des 5 qui regroupe les ambassades des Etats Unis, de la France, d'Allemagne, l'Union européenne et les Nations Unies au Togo'' a expliqué Mme Lo Ndiaye.

Poignée de main ferme entre les diplomates français et onusien. Photo : @emilekenkou

Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté – 17 octobre 2017

LA PAUVRETE N'EST PAS UNE FATALITE !

Contrairement à ce que l'on pense souvent, à tort, la pauvreté n'est pas une fatalité ! Le monde progresse dans la lutte contre la pauvreté.

Malgré des perceptions erronées, le monde progresse dans la lutte contre la pauvreté. Photo : PNUD Togo

Depuis 1999, nous avons réduit le pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de 28 à 11%. L'objectif de développement durable 1 vise à éradiquer complètement la pauvreté en une génération - d'ici 2030, soyons précis. Atteindre cet objectif commence par changer l'idée préconçue que la pauvreté existera toujours. Comment ?

Notre défi pour vous

Changer d'opinion n'est pas facile, mais engager le débat est un bon point de départ. C'est pourquoi nous vous demandons de changer les idées de trois personnes sur la pauvreté – parlez à votre voisin, à votre famille, à votre meilleur ami ou même à cette personne que vous rencontrez dans la rue.

Demandez-leur s'ils pensent que la pauvreté empire ou diminue dans le monde.

Faites-leur savoir que la pauvreté diminue globalement...

''Nous avons, certes, accompli des progrès impressionnants sur ce front au cours des deux décennies écoulées, mais malgré des avancées sans précédent en matière de richesse mondiale et de développement humain, la montée des inégalités et la persistance de la pauvreté continuent d'être des défis majeurs de par le monde''. Achim Steiner, Administrateur du PNUD (Lire toute la déclaration ICI).

END POVERTY

JOURNÉE INTERNATIONALE pour L'ELIMINATION de la PAUVRETÉ 17 OCTOBRE

#EndPoverty
social.un.org/poverty
www.un.org/fr/events/povertyday

24 OCTOBRE 2017 : LES NATIONS UNIES FETENT LEUR 72 ANS AU SERVICE DE L'HUMANITE

Notre monde fait face à de nombreux défis.

Conflits et inégalités qui s'intensifient…

Phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient et intolérance meurtrière qui gagne du terrain…

Notre sécurité menacée, notamment par les armes nucléaires…

Nous avons les outils et les ressources nécessaires pour relever ces défis. Tout ce dont nous avons besoin, c'est la volonté de le faire.

Les problèmes du monde n'ont pas de frontières.

Nous devons dépasser nos différences si nous voulons transformer notre avenir.

Lorsque nous aurons donné à tous les peuples la possibilité de jouir de leurs droits humains fondamentaux et de vivre dans la dignité, ces mêmes peuples seront les artisans de l'édification d'un monde pacifique, durable et juste.

António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU

En cette Journée des Nations Unies, efforçons-nous, « Nous peuples des Nations Unies » de concrétiser cette aspiration.

Merci. Thank you. Shokran. Xie Xie. Spasibo. Gracias. Obrigado.